



La Lettre de rentrée de l'ASL

Chère collègue, cher collègue,

L'Association des Sciences du Langage souhaite à chacun-e d'entre vous une bonne rentrée académique, en dépit des difficultés qui perdurent, manque de postes, précarité galopante, manque de moyens des universités, cherté de la vie estudiantine, etc. Mais au moment où vont se nouer les contacts avec les nouveaux collègues et les étudiants, nous espérons que cela offrira des occasions de rencontres et de recherches fructueuses.

L'ASL a adopté un rythme estival, mais sans être sourde aux forces vives qui œuvrent avec ténacité au développement de la langue et réfléchissent aux meilleures voies pour en assurer la maîtrise. C'est le sens du soutien de notre association à des initiatives variées, concernant les nouvelles Instructions officielles pour l'enseignement du français ainsi que les déclarations de la présidente du Conseil supérieur des programmes (<https://blogs.mediapart.fr/les-invites-de-mediapart/blog/110918/ne-construit-pas-une-education-sur-l-ignorance-et-le-dogmatisme>) et aussi pour notre soutien à la proposition de réforme orthographique du participe passé proposée par :

- Le conseil de la langue française et de la politique linguistique de la fédération Wallonie Bruxelles
- Le conseil international de la langue française
- La fédération internationale des professeurs de français
- L'association belge des professeurs de français (<http://www.participepasse.info/>)

Nous nous félicitons de ces initiatives, dont l'ASL n'a pas été à l'origine, il faut le dire, et surtout nous apprécions qu'elles aient été l'occasion d'heureuses convergences de démarches personnelles, associatives et institutionnelles. C'est assurément une voie prometteuse que la convergence des prises de position et des propositions.

Par ailleurs, comme l'ASL ne peut pas se contenter de réagir à des prises de position conjoncturelles (à l'instar de la déclaration de la présidente du CSP, voir supra), notre association poursuit son travail de fond, comme elle l'avait fait pour le prédicat. C'est ainsi que l'ASL travaille avec L. Rosier à un dossier à paraître dans *Le discours et la langue* n° 9-2, au deuxième semestre 2019, sur les modalités de l'écriture inclusive, concernant bien évidemment les problématiques liées au genre, mais ne s'y réduisant pas non plus. Comme pour

Association des
Sciences du Langage
Siège social : case
7002, Université
Paris-Diderot - Paris
7, 5-7 rue Watt, 75205
Paris cedex 13
Adresse postale :
Aude Grezka- L.D.I
Université Paris 13 –
99 avenue Jean-
Baptiste Clément F-
93430 Villetaneuse

site@assoc-asl.net
[http://www.assoc-
asl.net/](http://www.assoc-asl.net/)

le numéro sur le prédicat paru dans *Pratiques* 175-176¹, le dossier rassemblera des études théoriques de haut niveau et des exemples de pratiques diverses d'écriture inclusive dans d'autres langues-cultures que le français et dans d'autres pays que la France.

De la même façon, le comité éditorial (Guy Achard-Bayle, Maximilien Guérin, Georges Kleiber, Marina Krylyschin) chargé de la publication des Actes du colloque 2017 de l'ASL, *Les Sciences du langage et la question de l'interprétation (aujourd'hui)*², a poursuivi cet été le travail éditorial, afin que le volume puisse paraître début janvier 2019, juste avant la manifestation que nous organiserons avant notre Assemblée générale.

Adhérez à l'ASL !

Comme j'ai coutume de le dire, l'ASL essaie d'être utile : aux chercheurs et enseignants, aux étudiants amoureux des langues et du langage. Certes, chacun œuvre en ce sens, dans son laboratoire, son université. Mais l'investissement personnel des uns et des autres ne saurait remplacer un engagement collectif. L'ASL, association professionnelle au service des Sciences du Langage et de ses acteurs, a besoin de vous. Je lance donc un appel vibrant aux nouveaux venus comme aux anciens, aux enseignants-chercheurs et chercheurs comme aux PRAG, ATER, doctorants, doctorants contractuels chargés d'enseignement ou docteurs, à faire le geste de rejoindre l'ASL. L'ASL vous soutient, soutenez l'ASL ! Dans le même esprit, je lance un appel à toutes les bonnes volontés qui voudraient rejoindre le collectif élargi autour du bureau : elles seront les bienvenues !

Nous reprendrons très vite contact avec vous, lors de la parution du prochain *Buscila*, en octobre.

D'ici là, au nom du bureau, très bonne année académique à tous !

Alain Rabatel, président de l'ASL

Notre site internet est aussi le vôtre !

Avec la modernisation du site internet de l'Association des Sciences du Langage, vous avez désormais la possibilité de publier directement en ligne vos colloques et journées d'études. Pour cela, rendez-vous sur la page « Colloques et journées d'études » du site, cliquez en bas à droite sur « Publier une date », et remplissez les informations données. Après la validation par nos administrateurs, votre texte sera publié sur notre site.

Pour plus d'informations : asl.colloque@gmail.com

¹ <https://journals.openedition.org/pratiques/3530>

² Avec des contributions de Patrick Charaudeau, Marianne Doury, Jacques Fontanille, Catherine Kerbrat-Orecchioni, Georges Kleiber, Philippe Monneret, Michèle Monte, Richard Trim, Esme Winter-Froemel.



NOM (en majuscules) :

Prénom :

NOUVELLE ADHÉSION

RENOUELEMENT AVEC MODIFICATIONS

RENOUELEMENT SANS MODIFICATIONS

STATUT PROFESSIONNEL :

ATER (Attaché Temporaire)

CA (Chercheur Associé)

CR (Chargé de Recherche CNRS)

DOC (Doctorant)

DR (Directeur de Recherche CNRS)

IE (Ingénieur d'Études)

IR (Ingénieur de Recherche)

MC (Maître de Conférences)

MC-HDR (MC Habilité)

PA (Professeur Associé)

PR (Professeur des Universités)

PRAG/PRCE (Agrégé ou Certifié)

PRE (Professeur Émérite)

Autre (précisez) :

ADRESSES :

ANCRAGE INSTITUTIONNEL :

LABORATOIRE / CENTRE DE RECHERCHE :

TELEPHONE PROFESSIONNEL : COURRIEL PROFESSIONNEL :

DOMAINES D'INTÉRÊT OU DE RECHERCHE (5 mots clés maximum) :

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE (cochez la case correspondante)

- Membre actif (Union européenne) :
 Buscila-Infos par courriel 30 €
 Buscila-Infos par voie postale 35 €
 Membre actif (hors Union européenne) : 36 €
 Membre doctorant : 10 € (joindre une photocopie de la carte d'étudiant)
 Collectivités : 40 €
 Membre bienfaiteur : (montant au moins double de la cotisation « actif ») ... €

Total réglé pour l'année ... €

Le règlement (par chèque à l'ordre de l'ASL) et ce bulletin papier sont à envoyer à l'adresse postale suivante :

MALIKA TEMMAR – Secrétaire générale adjointe de l'ASL – 46 rue Basfroi – 75011 Paris
Pour effectuer un virement depuis l'étranger, contacter la trésorière : malory.leclere@univ-paris3.fr

Pour adhérer en ligne : www.assoc-asl.net

Acceptez-vous que les renseignements ci-dessus figurent :

- dans l'annuaire électronique consultable sur le site Internet de l'ASL ? OUI NON

N.B. À la différence des notices individuelles de l'annuaire papier, celles de l'annuaire électronique ne mentionnent ni les adresses ni les numéros de téléphone. Elles comportent en revanche les références de 5 publications (liste à adresser par courriel ainsi que le lien vers votre page personnelle: assoc.asl@gmail.com).

Date : Signature (rendue obligatoire par la loi Informatique et Libertés)